

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 24/011/2005 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 84/05 (AFR 24/007/2005 du 12 avril 2005)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer

PRIVATION DE NOURRITURE PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ / TORTURE

GUINÉE ÉQUATORIALE environ 70 personnes détenues dans la prison de Black Beach

Londres, le 8 juin 2005

Amnesty International a pu obtenir confirmation, le 7 juin, que la situation alimentaire des détenus de la prison de Black Beach s'était améliorée depuis le lancement de l'AU 84/05, AFR 24/007/2005 du 12 avril 2005. Cependant, elle ignore s'ils ont ou non reçu des soins médicaux. Parmi eux, six Arméniens ont été graciés et devraient quitter le pays le 9 juin.

À la suite de la diffusion de l'Action urgente, qui s'accompagnait d'un communiqué de presse, les autorités équato-guinéennes ont fait des déclarations à des journalistes et sur les ondes de la radio nationale, affirmant notamment que la version des faits présentée par Amnesty International n'était qu'un tissu de mensonges. Les autorités ont ajouté qu'elles connaissaient leurs obligations et qu'elles fournissaient de la nourriture aux détenus. Le ministre de la justice a quant à lui indiqué que les problèmes avaient commencé dans la prison, située dans la capitale, Malabo, lorsque les détenus étrangers avaient demandé à avoir des pommes et du melon pour le dessert.

La situation alimentaire des détenus ne s'est que peu améliorée et n'est toujours pas adaptée. Cependant, depuis le 20 avril, les autorités ont recommencé à leur donner une ration quotidienne de riz. Ils ont également reçu de la purée de tomate, de l'huile de cuisson, du sel ainsi que du sucre : ils cuisinent eux-mêmes leur nourriture. On a promis aux détenus sud-africains et arméniens, et peut-être à d'autres, qu'ils auraient de la viande ou du poisson deux fois par semaine, mais cette promesse n'a pas toujours été tenue.

Les détenus sud-africains reçoivent une fois par mois la visite de membres du personnel de leur consulat. Leur avocat n'est cependant toujours pas autorisé à les rencontrer. De plus, ils ont les mains et les pieds entravés vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

La prison de Black Beach reste inaccessible aux familles de l'ensemble des détenus. Certains de leurs proches continuent d'y apporter de la nourriture et la remettent aux soldats de garde pour qu'ils la leur fassent parvenir.

Le président Teodoro Obiang Nguema a gracié six ressortissants arméniens « pour des raisons humanitaires » le 5 juin dernier, à l'occasion de son anniversaire. Ces six personnes devraient quitter la Guinée équatoriale en avion le 9 juin.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes.
Amnesty International continuera à suivre de près l'évolution de la situation par l'intermédiaire
du Réseau d'action régionale et par le biais d'autres formes d'actions à plus long terme.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*